



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

suicide

Question écrite n° 100765

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur la mission sur le suicide des enfants et des jeunes. Deuxième cause de mortalité des 16-24 ans en France derrière les accidents de la route, l'actualité récente a malheureusement mis en lumière la problématique du suicide chez les jeunes. Suite à l'annonce de la création d'une mission sur le suicide des enfants et des jeunes, il souhaiterait connaître le calendrier prévu pour cette mission.

Texte de la réponse

En complément du plan santé auquel travaillent conjointement le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le ministère du travail, de l'emploi et de la santé, la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative a confié fin janvier 2011 à Boris Cyrulnik, neuropsychiatre et psychanalyste, une mission sur le suicide des enfants. Il s'agira dans un premier temps de dresser un état des lieux des connaissances scientifiques en matière de suicide et de tentatives de suicide des jeunes. Cet état des lieux devra permettre d'appréhender ce phénomène et de mettre en perspective la situation que nous connaissons dans notre pays au regard de celle de nos voisins européens. Il conviendra ensuite de dresser des pistes de réflexion et, le cas échéant, de proposer des préconisations en matière de prévention de tels risques. Un prérapport, centré sur le recensement des connaissances scientifiques en matière de suicide des jeunes, sera remis en avril et le rapport définitif est attendu pour le mois de juin 2011. Il fera l'objet d'une publication aux éditions Odile Jacob.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100765

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1678

Réponse publiée le : 24 mai 2011, page 5507